

Mesdames les secrétaires de section CFDT
des conseils régionaux
de Bourgogne et de Franche-Comté

Objet : Réponse à votre lettre ouverte du 10 novembre 2015.

Dijon, le 18 novembre 2015.

Mesdames les secrétaires de section,

Nous tenons à vous confirmer que les travaux préparatoires relatifs à la mise en place de la région Bourgogne Franche-Comté ont été menés, se poursuivent et se poursuivront jusqu'au 31 décembre dans les conditions annoncées aux élus, aux agents et aux organisations syndicales.

Comme vous le rappelez, nous avons souhaité, pour plus d'efficacité, répartir les nombreux chantiers à traiter entre les deux DGS de Bourgogne et de Franche-Comté, ceux-ci travaillant en concertation, et sous le contrôle de la conférence des présidents, présidée par nous-mêmes.

Ce principe d'organisation et d'animation de la démarche n'a jamais été remis en cause.

De la même manière, les actes préparatoires au fonctionnement de l'organisation de transition se poursuivent, et nous vous en confirmons le principe : aucune mobilité géographique au 1^{er} janvier, les agents des deux régions demeurent à leur poste de travail et les délégations de signatures des DGA et directeurs seront reconduites. Nous vous confirmons donc bien que l'organisation de transition sera en mode « bi-site » jumelé, jusqu'à la mise en place de la nouvelle organisation par le prochain exécutif.

Concernant la nouvelle organisation, nous avons commandé la réalisation d'une étude d'aide à la décision du nouvel exécutif réalisée par le SGMAP, après consultation de l'ensemble des directeurs. Cette étude a été présentée en conférence des présidents, qui n'a pas souhaité travailler sur un scénario « propre » d'organisation afin de respecter son engagement de ne pas préempter les décisions du nouvel exécutif, dans ce domaine, comme dans tous les autres.

Cette étude vous a été présentée, ainsi qu'aux agents et aux représentants des élus des deux conseils régionaux réunis en commission mixte.

Aucun mandat n'a été donné aux DGS pour préparer un projet d'organigramme relatif à l'organisation définitive. Il appartiendra au prochain exécutif d'élaborer ce document sur la base de son projet politique.

Nous vous prions de croire, Mesdames les secrétaires de section, en l'assurance de notre considération distinguée.

La présidente du conseil régional
de Franche-Comté,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'G' followed by 'DUFAY'.

Marie-Guite DUFAY

Le président du conseil régional
de Bourgogne,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'P' followed by 'PATRIAT'.

François PATRIAT